TAGHZOUT (BOUIRA)

Lotissement cherche électrification et aménagement

Plusieurs dizaines de familles ayant acheté un lot au niveau du quartier des 65 lots, situés à l'est du chef-lieu de la commune de Taghzout, à 10 kilomètres au nord-est de Bouira, attendent depuis plus de quatre ans leur raccordement à l'énergie électrique, avant de pouvoir espérer l'aménagement de leur quartier.

Yazid Yahiaoui - Bouira (Le Soir) - D'après des représentants de ce quartier que nous avons rencontrés sur les lieux, tout a démarré à partir d'un malentendu entre les habitants de ce quartier et le wali.

Lors d'une visite sur les lieux en 2014, le wali, qui a pris connaissance de l'ampleur du problème de ce lotissement, dont la création remonte en réalité à 1997, a appelé les propriétaires des lots de ce quartier à participer dans une sorte de montage financier avec la DD de Bouira pour le raccordement en énergie électrique, tout en engageant la wilaya pour une contribution financière pour la prise en charge de ce problème.

Une contribution financière dont le montant n'avait pas été arrêté et qui allait constituer justement le problème pour sa concrétisation.

D'ailleurs, dès le départ, les représentants du quartier n'avaient pas eu le courage d'expliquer au wali que parmi les 65 bénéficiaires au niveau de ce quartier, une bonne vingtaine n'avait plus le problème d'électricité puisque, étant situés aux abords de l'ancien lotissement qui est complètement viabilisé et électrifié, ces riverains ont pu être raccordés à partir de l'ancienne ligne électrique existante à moins de 10 mètres. Outre cette vingtaine de bénéficiaires qui est raccordée, d'autres bénéficiaires ont acheté des lots et les ont revendus et d'autres encore n'étaient pas pressés de construire. Tout ce beau monde n'était pas près de contribuer financièrement pour l'amenée d'énergie électrique.

De fait, les seules familles qui étaient dans un besoin pressant d'énergie électrique étaient celles-là mêmes qui ont construit et qui habitent les lieux. Leur nombre ne dépasse pas la trentaine de familles.

Aussi, lorsque les représentants de ces familles, en coordination avec les services de l'APC, avaient entamé les démarches et une fois la DD leur a envoyé le devis estimatif pour l'électrification des lieux, ceux-ci ont, dès lors, buté sur le problème de la quote-part à payer pour chacun.

Et puis, même si l'ensemble des bénéficiaires de lots acceptait le paiement de leurs quotes-parts, le devis estimatif de la DD de Bouira ayant été de l'ordre de près de 270 millions centimes, personne ne pouvait connaître le montant réel de la participation puisque la part de la wilaya n'était jamais connue.

Autre problème qui surgit : le devis de la DD de Bouira avait une durée de vie limitée dans le temps et pouvait, à chaque instant, changer et de plus, pour entamer les travaux, il fallait que les bénéficiaires, ainsi que la Wilaya versent les 270 millions centimes.

On parle de bénéficiaires et de la Wilaya puisque la commune qui devait également participer à ce montage financier a, déjà, réalisé sur son propre budget un poste transformateur nécessaire pour ces 65 lots et qui lui a coûté plus de 80 millions centimes.

Photo : DR

Lotissement attend électrification et aménagement.

Cela étant, depuis que les services de l'APC avaient informé le chef de daïra de Haizer de ce devis qui leur a été envoyé par la DD de Bouira, en juin 2015, rien n'a changé. Le chef de daïra, et à chacune des rencontres avec les représentants de ce quartier des 65 lots, leur répondait qu'il faudrait qu'ils payent. Combien et comment toucher tout le monde, c'est-à-dire l'ensemble des 65 bénéficiaires ? Aucune solution n'a jamais été trouvée par la daïra.

Les représentants de ce quartier ont maintes fois essayé de rencontrer le wali en introduisant à la Wilaya des demandes d'audience mais, comme d'habitude, aucune suite n'a été donnée. Aujourd'hui, l'on est à plus de deux ans depuis la fameuse visite de l'actuel wali et les choses sont toujours en l'état ; ou presque puisque depuis, tous ceux qui ont construit dans ce quartier ont pu être branchés à partir du quartier voisin d'une manière illicite, mais ce raccordement risque d'endommager le poste transformateur de l'ancien quartier qui ne pourra plus supporter la charge de tout un quartier supplémentaire.

En attendant, les habitants du quartier des 65 lots lancent un énième cri d'alarme au premier responsable de la wilaya pour trouver en urgence une solution à leur situation : le raccordement à l'énergie électrique pour passer à l'autre étape qui consisterait en l'aménagement de ce quartier présenté en son temps comme un quartier résidentiel.

Y. Y.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Plus de 103 cas d'«agression» en cinq mois à Oran

Depuis le début du mois de Ramadhan, plusieurs citoyens se sont plaints de fréquentes coupures d'électricité. Pour certains comme la localité de Saint-Rémy, la coupure a duré près de deux jours.

De son côté, la Direction de distribution Es Senia a fait savoir que durant les cinq premiers mois de cette année, près de 103 cas d'agression du réseau de distribution d'énergie électrique souterrain ont été enregistrés.

L'année dernière, l'on totalisait près de 145 cas, alors qu'en 2014, la direction fait mention de 150 cas. Au-delà des cas de vols de câbles, la Direction de distribution d'Es Senia explique que plus de 50% des incidents sont dus à l'arrachement de câbles électriques souterrains. «La responsabilité incombe en premier lieu aux organismes publics qui œuvrent souvent sans autorisation préalable de nos services techniques», peut-on lire dans un communiqué transmis à notre rédaction.

Aussi et dans un souci de préserver la continuité de service pour les citoyens, la Direction de distribution d'Es Senia lance un appel aux entreprises opérant dans sa circonscription à consulter ses services techniques avant tout démarrage de travaux.

A. B.

RELIZANE

Campagne pour préserver les espaces verts

Même s'il clame sur tous les toits à qui veut l'entendre qu'il est amoureux de la nature et adepte de la verdure, l'être humain, dans les faits ne fait rien pour protéger les espaces verdoyants qui sont, au contraire, dégradés et abîmés sitôt inaugurés.

C'est à cette fâcheuse tendance destructrice que les autorités locales tentent de mettre fin, par le seul moyen de correction de mentalité disponible, la sensibilisation. Une campagne de sensibilisation pour la préservation des espaces verts a été lancée dernièrement à Relizane, a-t-on appris de la Division des espaces verts de la commune. Cette action de sensibilisation citoyenne vise la préservation des espaces verts et des aires de jeu réalisés récemment dans certains points de la ville de Relizane dans le cadre de l'embellissement.

Malgré les moyens mobilisés pour leur entretien, ces équipements font l'objet parfois de dégradation par le fait de l'homme, a déploré la déléguée de la Division communale des espaces verts.

L'objectif étant d'agir contre la détérioration de ces îlots de verdure en appelant au civisme des habitants et en sensibilisant les familles sur le comportement à adopter pour leur préservation, a souligné cette élue locale.

A. Rahmane

AÏN-TÉMOUCHENT

1 021 interventions de la DCP en ce début de Ramadhan

Les différentes brigades de la Direction du commerce et la répression de la fraude ont effectué, lors des dix jours précédant le mois sacré et les dix premiers jours du mois, quelque 1 021 interventions à travers le territoire de la wilaya où elles ont procédé à la fermeture de plusieurs locaux commerciaux et la saisie d'une importante quantité de produits impropres à la consommation.

Ainsi, et selon un bilan établi par la Direction du commerce, les agents du contrôle des prix et de la qualité et ceux de l'hygiène alimentaire ont enregistré 135 contraventions dues à des commerçants qui ne sont pas en conformité avec leurs registres du commerce, certains qui étalent des produits impropres à la consommation, d'autres qui n'affichent pas les prix des produits et, enfin, ceux qui activent sans registre du commerce.

Les mêmes services ont procédé à la saisie de 89,20 kg de produits avariés pour une valeur de 39 758,40 dinars, ont établi 134 procès-verbaux à l'encontre des commerçants qui seront poursuivis en justice.

Le directeur de la DCP dira que les opérations des différentes brigades continueront leurs activités à grande échelle lors de ce mois sacré pour lutter contre des pratiques de certains commerçants irresponsables et par la même protéger la santé des citoyens.

S. B.